

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

# <u>DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MA</u>RNE

# VILLE DE TRILPORT

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE Séance du 19 octobre 2017

### N°2017/056: REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE JEUNESSE

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 19 octobre à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 12 octobre 2017

#### **Etaient présents: 17**

Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danièle BOURGUIGNON, Gérard MORAUX, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Geneviève LEGUAY, Annick PANE, Manuel MEZE, Joaquim DA CRUZ, Stide MARQUEZ, Azdine RAMDAN, Françoise VASSELON, Ange AMBROSIO, Fathia BEN MABROUK, Eric KRAEMER, Geneviève CAIN, Isabelle GUILA-CORNIL

# Pouvoirs: 7

Monsieur Christophe BLONDEL-DEBLANGY à Monsieur Jean-Michel MORER, Madame Roselyne WALGER à Madame Annick PANE, Madame Denise GONON à Monsieur Manuel MEZE, Monsieur Emmanuel FONKING à Madame Danielle BOURGUIGNON, Madame Clémence LAUMONIER à Monsieur Eric KRAEMER, Monsieur Serge MAGLIOZZI à Madame Geneviève CAIN, Madame Isabelle YEROMONAHOS à Monsieur Michel EBERHART

### Absents excusés: 3

Mme Elise BEAUFORT-LAMBERT, Monsieur Camille FASSI, Monsieur Patrick AUGEY

Monsieur Michel EBERHART a été élu secrétaire de séance

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

**VU** l'avis de la commission « Jeunesse et Education » du 19 septembre 2017 et du 5 octobre 2017,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré

Accusé de réception en préfecture 077-217704758-20171023-2017-056DEL-DE Date de télétransmission : 23/10/2017 Date de réception préfecture : 23/10/2017

### **A L'UNANIMITE**

#### **DECIDE**

APPROUVE le règlement intérieur du service jeunesse joint à la présente

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX

Le

Publié le

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,

Jean-Michel MORER

